





CEPN

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur général	. 5
Le CEPN	. 6
Notre équipe	. 6
Notre mission	. 7
Notre vision	. 7
Nos mandats	. 7
La structure de gouvernance du CEPN	. 8
Les communautés membres du CEPN	. 9
Orientation 1: L'éducation des Premières Nations par les peuples	
des Premières Nations	10
Orientation 2: La réussite des élèves par l'amélioration continue des	
systèmes éducatifs	15
Orientation 3: Les langues et la culture des Premières Nations	25
Orientation 4: Les infrastructures technologiques	27
Orientation 5: L'apprentissage tout au long de la vie	34
Orientation 6: L'excellence opérationnelle pour l'atteinte de nos objectifs	39
États financiers	42

Note aux lecteurs :

Le présent document et sa version anglaise se trouvent au www.cepn-fnec.com, dans la rubrique « Rapports annuels » de l'onglet *Publications*.





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

DENIS GROS-LOUIS

C'est avec plaisir et beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel des activités du CEPN pour 2022-2023, une année marquante au cours de laquelle le CEPN a posé un jalon historique en concrétisant la vision de ses membres fondateurs. Fruit de dix ans de travail acharné, la signature d'une entente régionale en matière d'éducation a été un grand pas de plus vers notre mission : la pleine prise en charge de l'éducation par et pour les Premières Nations.

Force est de constater que franchir cette étape comporte son lot de défis. Néanmoins, c'est avec énormément de confiance et d'enthousiasme que nous sommes prêts à les relever, mais surtout, à continuer de faire tomber les barrières systémiques et institutionnelles.

Mais avant de nous concentrer sur l'avenir, prenons le temps de revenir sur quelques réalisations de l'année 2022-2023 :

- la signature et la mise en œuvre de l'Entente régionale en matière d'éducation;
- la conclusion d'une entente visant le développement d'un pôle universitaire au Québec;
- des rencontres de travail sur la prestation des services éducatifs et les indicateurs de performance de l'Entente;
- l'implantation, avec les gouvernements, de nouveaux paradigmes de travail en éducation qui reconnaissent notre expertise collective dans les contenus pédagogiques;
- la multiplication des efforts par le CEPN et le Comité des chefs pour réduire les effets de la loi sur la langue française (loi 14);
- l'intégration de plus de 25 nouveaux talents au sein du CEPN.

Je vous invite à parcourir ce rapport annuel pour prendre la pleine mesure de l'ensemble des réalisations de 2022-2023. J'espère que vous constaterez, tout comme moi, le travail extraordinaire accompli par nos équipes.

Bonne lecture!

Denis Gros-Louis Directeur général CEPN

Janie Geor. Louis



PRÉSENTATION DU CEPN

LE CEPN

Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) est une organisation qui regroupe huit Premières Nations au Québec. Disséminées sur un vaste territoire, ses 22 communautés membres, qui comptent, outre l'Institution Kiuna, 25 écoles primaires et secondaires et près de 5 900 élèves, ont une langue, une culture, des traditions et un profil démographique et socio-économique qui leur sont propres. En plus d'utiliser leur langue ancestrale, 12 d'entre elles communiquent également en français et 10, en anglais.

NOTRE ÉQUIPE

Notre association dispose de plus de 65 employés et employées offrant aux communautés une expertise des plus variées. Cette équipe dévouée est déterminée à répondre de son mieux aux demandes de nos communautés membres.

NOTRE MISSION

Le CEPN contribue à la pleine prise en charge de l'éducation par ses Premières Nations membres et à l'exercice de leur compétence inhérente. Le CEPN représente et défend les intérêts de cette force collective en mettant en valeur les réalités de chaque Nation, et ce, dans le respect de son identité, de sa culture et de ses traditions. L'excellence, la réussite éducative, la fierté culturelle, ainsi que le contrôle de l'éducation par et pour les Premières Nations, sont au cœur de sa mission.

NOTRE VISION

Les Premières Nations membres du CEPN exercent localement leur droit inhérent et leur pleine compétence en matière d'éducation. Leur système éducatif favorise l'apprentissage tout au long de la vie, le renforcement des capacités locales et le mieux-être des apprenants.

NOS MANDATS

- Intervenir sur le plan politique pour que les Premières Nations maîtrisent de nouveau leur éducation.
- Intervenir sur le plan administratif pour assurer le respect des droits des communautés des Premières Nations en matière d'éducation.
- Prendre les mesures nécessaires pour accroître la qualité des programmes et des services éducatifs offerts aux Premières Nations.
- Mener des études sur les décisions politiques et administratives du gouvernement qui ont trait à l'éducation des Premières Nations et émettre des recommandations.
- Gérer des programmes transférés par divers ministères et veiller à la mise en place de services à l'intention des communautés.
- Fournir des ressources humaines et offrir des services de consultation aux communautés membres.
- Publier des documents pédagogiques, des bulletins d'information et des dépliants sur des sujets pertinents pour les communautés membres.
- Entretenir des liens avec d'autres organismes des Premières Nations qui œuvrent dans le domaine de l'éducation.

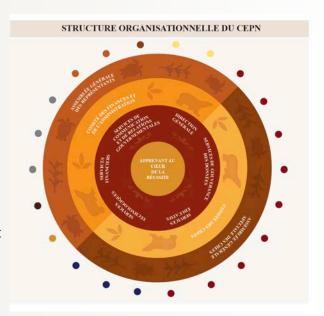
LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU CEPN

La structure de gouvernance du CEPN s'avère fonctionnelle pour les Premières Nations, car elle respecte leurs contexte et réalité tout en permettant à chacune d'elles d'assurer un programme éducatif à l'échelle locale et régionale.

Le CEPN se porte à la défense des droits de ses communautés membres en matière d'éducation en vue d'améliorer la réussite scolaire. L'organisation porte-étendard favorise l'émancipation des communautés sur le plan de la gouvernance en renforçant les capacités locales et régionales dans le domaine de l'éducation.

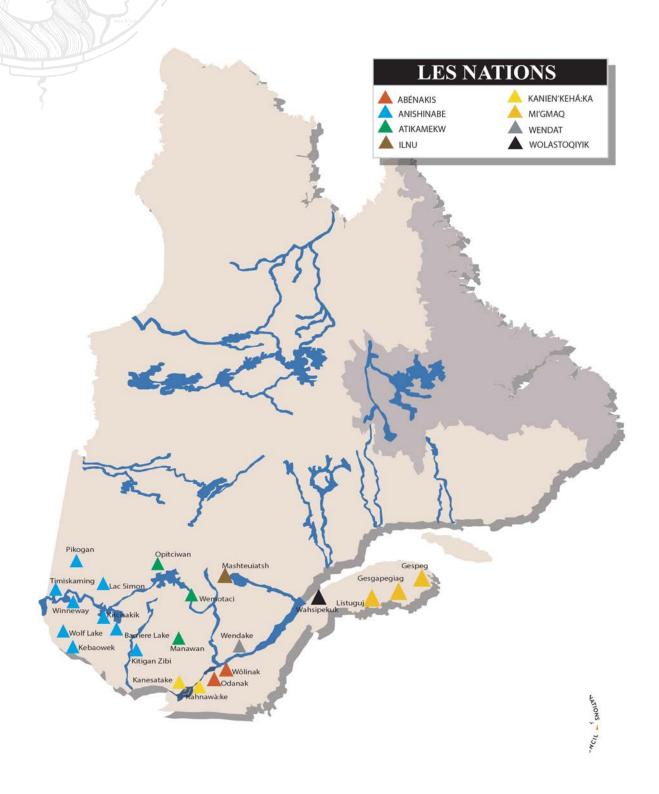
Le CEPN n'est pas une entité indépendante des communautés. Elle est fondée en leur giron et est tributaire de leurs intérêts. La structure de gouvernance du CEPN est un modèle démocratique qui se traduit par la participation pleine et entière de ses 22 communautés membres au processus décisionnel :

- Une assemblée générale extraordinaire, qui réunit les chefs et cheffes des 22 communautés membres, confie au CEPN des mandats en lien avec la réalisation de sa mission, la concrétisation de sa vision et la défense de ses positions politiques.
- Un **Comité des chefs**, composé d'un maximum de sept membres volontaires siégeant à l'assemblée générale extraordinaire, conseille l'organisation et les chefs et cheffes des communautés membres sur les questions de politique en matière d'éducation. Avec le soutien du CEPN, il élabore la stratégie politique, représente les intérêts des communautés membres et tient les chefs et cheffes au fait de l'état d'avancement des dossiers et des négociations.
- Une assemblée générale, qui rassemble 22 représentants et représentantes de l'éducation, désignés par leur communauté respective, confie également ses mandats au CEPN.



• Un **Comité des finances et de l'administration**, instance intermédiaire entre l'assemblée générale et le CEPN, est constitué de trois membres siégeant à l'assemblée. Le Comité est habilité à agir pour appuyer le CEPN dans la gestion des finances et des ressources humaines, conformément aux orientations et aux directives données par l'assemblée.

LES COMMUNAUTÉS MEMBRES DU CEPN



ORIENTATION 1: L'ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS PAR LES PEUPLES DES PREMIÈRES NATIONS

Le CEPN poursuit son engagement d'assurer la prise en charge pleine et entière de l'éducation par et pour les Premières Nations.

Entente régionale en matière d'éducation

L'année 2022-2023 a débuté par une période d'effervescence marquée par la ratification de l'Entente régionale en matière d'éducation.

Pas moins de 24 visites et rencontres tenues par visioconférence ont ponctué, entre février et juillet 2022, l'adhésion collective des chefs et cheffes des communautés membres du CEPN à l'Entente régionale, alors que les négociations entre le CEPN, Services aux Autochtones Canada (SAC) et Justice Canada, et les avocats mandatés, sous la supervision de Me Benoit Amyot, se sont déroulées dans un esprit de coopération.

Grâce à la précision et à la transparence des calculs et de la méthodologie élaborés conjointement par le CEPN et ses communautés membres – et qui constitue la force du modèle de financement – la totalité du budget prévu à l'Entente régionale a été versée à l'ensemble des communautés en 2022-2023, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2022.



Cérémonie de signature de l'Entente régionale en matière d'éducation

Le 14 juillet 2022, le CEPN, 22 communautés membres et Services aux Autochtones Canada (SAC) se sont rassemblés à Kahnawà:ke pour tenir une conférence de presse suivie d'une cérémonie de signature officielle de l'Entente régionale en matière d'éducation.

Fruit de dix ans de travail acharné, l'Entente régionale s'appuie sur une formule de financement entièrement conçue par et pour les Premières Nations membres du CEPN. La prestation de services éducatifs de la maternelle au secondaire sera ainsi entièrement financée en fonction des besoins des élèves et des modèles, priorités et réalités des communautés.

Cet événement historique est venu concrétiser la vision des membres fondateurs et témoigner de l'expertise et de la détermination des professionnels de l'éducation des membres du CEPN.

Soumission au Conseil du Trésor

Le 15 septembre 2022 a marqué le dépôt de la soumission au Conseil du Trésor dans les bureaux de SAC à Gatineau, accompagné d'une présentation sur la mise en œuvre de l'Entente régionale, portant notamment sur la reddition de comptes, les cadres financier et de gouvernance et les indicateurs de performance. Fébrilité et émotion étaient au rendez-vous, particulièrement lorsque la directrice générale du Secteur des programmes et des partenariats en matière d'éducation et de développement social de SAC, Christine Harmston, a eu l'honneur de tenir entre ses mains le wampum symbolisant l'Entente régionale.

Le 1^{er} décembre 2022, le budget prévu à l'Entente régionale pour 2022-2023, à hauteur de 310,6 millions de dollars supplémentaires sur 5 ans, était approuvé officiellement et confirmé.

Présentation de l'Entente régionale ailleurs au Canada

Qualifiée d'entente historique sans précédent, l'Entente régionale en matière d'éducation, ainsi que le processus de négociation qui a mené à son aboutissement, a suscité l'intérêt de plusieurs organisations des Premières Nations aux quatre coins du Canada. C'est ainsi que l'Entente régionale a été présentée au Manitoba First Nations Education Resource Centre (MFNERC) à l'Association of Iroquois and Allied Indians (AIAI) et aux chefs et représentants du Yukon, de l'Ontario et des Maritimes.

Mise en œuvre

Formule de financement

La mise en œuvre de l'Entente régionale, rétroactive au 1^{er} avril 2022, a débuté en douceur. Les communautés ont reçu la totalité du financement prévu en mars 2023, c'est-à-dire à la toute fin de l'année financière. Plusieurs communautés ont d'ailleurs bénéficié, pendant cette période, de l'accompagnement des différentes équipes du CEPN pour déterminer leurs priorités dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente régionale.

L'année 2022-2023, une année de transition, a été marquée au coin de la collaboration entre SAC et le CEPN, non seulement dans le recodage du financement et la refonte des programmes, mais aussi pour clarifier les détails des différents versements qui se sont échelonnés tout au long de l'année.

Plusieurs possibilités permettront de faire progresser le dossier du logement au bénéfice du personnel enseignant et de soutien. Cela aidera substantiellement les communautés à maintenir ces effectifs en poste dans de meilleures conditions d'habitation et à poursuivre l'embauche de plusieurs centaines de ressources selon les objectifs de l'Entente régionale.

Une première révision annuelle de la formule de financement a été menée d'août 2022 à février 2023.

Indicateurs de performance

En vertu de l'article 12.16 de l'Entente régionale, il incombe au CEPN et à ses communautés membres d'élaborer conjointement un mécanisme de rendement et des indicateurs de performance afin de mesurer les effets de l'Entente. C'est ainsi que tout au long de l'année, représentants de l'éducation, directions d'école et équipes-écoles ont eu l'occasion de prendre la plume pour définir les étalons de mesure servant à évaluer la réussite de l'Entente régionale. Grâce aux précieuses recommandations de ses communautés membres, le CEPN a été en mesure de mettre au point des indicateurs de performance par et pour les Premières Nations, lesquels ont reçu, par voie de résolution, l'approbation de l'assemblée générale du CEPN.

Liste nominative

Pour la première fois en 2022-2023, le CEPN s'est réjoui de pouvoir enfin utiliser la liste nominative de son système d'information en éducation, CANO, pour calculer le financement destiné à ses communautés membres. Le versement du financement pour 2023-2024 a cependant accusé un certain retard en raison de l'obtention tardive de certaines listes nominatives.

État d'avancement des listes nominatives en 2022-2023



Programme-cycle de l'éducation préscolaire des Premières Nations

Le CEPN a démarré l'élaboration d'un programme-cycle pour l'éducation préscolaire qui englobera la maternelle 4 ans et 5 ans. Un comité formé d'enseignantes des écoles des communautés membres a été créé pour faire avancer les travaux dans les domaines physique et moteur, affectif, social, langagier et cognitif. Lors d'un rassemblement tenu en octobre, les enseignantes des communautés ont été appelées à déterminer les apprentissages essentiels qui se retrouveront dans le programme-cycle, des travaux qui ont été parachevés par le comité.

Conseil national indien de l'éducation

En tant que membre du Conseil national indien de l'éducation de l'Assemblée des Premières Nations (APN), le CEPN a participé activement aux démarches de défense d'intérêts et à l'élaboration de politiques en matière d'éducation à l'échelle nationale.

Normes sur les surfaces dans les écoles

En 2022-2023, le CEPN a contribué entre autres à la rédaction des nouvelles normes de construction et de rénovation majeure des infrastructures scolaires des Premières Nations financées par le gouvernement du Canada, les *Normes sur les surfaces dans les écoles*.

Cette nouvelle mouture offre de nettes améliorations sur les plans de la santé, de la sécurité et du bien-être de l'élève, mais aussi pour la comparabilité provinciale, les besoins spécifiques des élèves et des communautés, ainsi que la culture et la langue des communautés des Premières Nations.

Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes

En tant que représentant des communautés membres et à titre de fiduciaire du Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes le CEPN continue ses démarches pour assurer la décentralisation des fonds fédéraux destinés à la formation et veiller à ce qu'ils soient dirigés vers les centres offrant une aide directe aux étudiants et étudiantes. Le CEPN a toujours prôné la collaboration et la planification efficace des ressources afin d'optimiser la synergie entre les acteurs du réseau de formation générale des Premières Nations.

Nos 22 communautés membres, qui ont été représentées pendant l'exercice 2022-2023, ont bénéficié du soutien du CEPN pour la réalisation et l'adaptation de leurs activités afin qu'elles répondent adéquatement aux besoins réels des étudiants et étudiantes.

Assemblée des Premières Nations

Fidèle à son engagement de soutenir l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations, le CEPN s'est rendu à Vancouver, du 5 au 7 juillet 2022, et à Ottawa, du 6 au 8 décembre, pour prendre part à l'assemblée générale et à l'assemblée extraordinaire de l'APN.

Le CEPN a profité de ces occasions pour prêter main-forte aux chefs et cheffes des communautés membres, participé aux caucus régionaux, appuyé le chef responsable du dossier de l'éducation, collaboré à la conception et à la rédaction de résolutions, notamment sur la souveraineté des Premières Nations en matière de connectivité numérique et de spectre, et rencontré différents ministères fédéraux et membres de cabinets ministériels. Il a aussi appuyé et conseillé les membres du Comité des chefs du CEPN lors de la présentation des dossiers touchant l'éducation.

C'est aussi avec le soutien du CEPN que les chefs de Gesgapegiag et de Manawan, John Martin et Sipi Flamand, ont déposé une résolution pour solliciter l'appui des chefs et de la cheffe nationale de l'APN à un potentiel recours judiciaire visant la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (loi 14), une résolution qui a été adoptée par le Comité exécutif de l'APN en janvier 2023.

Rencontre avec la ministre des Services aux Autochtones

L'assemblée extraordinaire de l'APN a aussi été l'occasion pour le chef John Martin, membre du Comité des chefs du CEPN et porteur du dossier de l'éducation pour le Québec au Comité des chefs sur l'éducation de l'APN, de s'entretenir avec l'honorable Patty Hajdu, ministre des Services aux Autochtones, lors d'une rencontre sur des dossiers prioritaires pour nos communautés membres et notre organisation. Les discussions entre le chef de Gesgapegiag et la ministre ont entre autres porté sur la mise en place du comité exécutif de l'Entente régionale en matière d'éducation et les Normes sur les surfaces dans les écoles, mais également sur le Programme des partenariats en éducation et d'un appui du gouvernement canadien à la contestation judiciaire de la loi 14. La question de la pérennité financière de l'Institution Kiuna a également été abordée. L'élue fédérale a assuré le chef Martin du soutien et du suivi de son cabinet et de son ministère dans ces dossiers.



Sensibilisation des partis d'opposition à l'Assemblée nationale

Les services de communication et de relations gouvernementales ont organisé, au cours de l'hiver 2023, des rencontres avec des parlementaires représentant les partis d'opposition. Des échanges ont alors eu lieu avec la députée de Saint-Laurent et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, Marwah Rizqy, ainsi qu'avec la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques et co-porte-parole de Québec solidaire, Manon Massé. Les deux élues ont été sensibilisées aux réalités des élèves des Premières Nations, aux enjeux de l'admissibilité à l'enseignement en anglais des étudiants et étudiantes autochtones dans les collèges anglophones et aux barrières institutionnelles et systémiques qui ont été érigées au fil des ans et qui empêchent la pleine prise en charge de l'éducation des Premières Nations par les Premières Nations.

ORIENTATION 2 : LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES PAR L'AMÉLIORATION CONTINUE DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS

Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (loi 14)

Le 24 mai 2022, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* (loi 14). Depuis le dépôt du projet de loi en mai 2021, le CEPN s'est engagé à poursuivre la défense des droits des apprenants et apprenantes de ses communautés membres.

Le CEPN a travaillé en amont avec l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL), et les commissions et organismes régionaux, à la rédaction d'un énoncé de politique qui devait servir de document maître pour la défense des intérêts des Premières Nations au Québec, notamment de leurs droits à l'autodétermination en matière d'éducation, de langues et de culture.



Le CEPN a ensuite orienté ses efforts de sensibilisation vers les élus provinciaux. Des rencontres ont alors eu lieu, entre autres, avec le ministre de l'Éducation du Québec et le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit. Le CEPN s'est également entretenu avec des élus des partis d'opposition et des membres de la haute fonction publique provinciale.

Finalement, le CEPN a collaboré avec des chefs des communautés membres et l'APNQL à la rédaction et à l'adoption d'une résolution permettant au chef régional d'envisager tous les recours possibles en vue d'une contestation judiciaire de la loi 14 en collaboration avec le CEPN.

Une autre résolution, déposée en décembre 2022 par les chefs John Martin de Gesgapegiag et Sipi Flamand de Manawan lors de l'assemblée des chefs de l'APN, demandait l'appui des chefs et de la cheffe nationale de l'APN à un potentiel recours judiciaire visant la loi 14. Elle a été adoptée en janvier 2023 par le Comité exécutif de l'APN.

Table sur la réussite éducative des élèves autochtones

Le mandat de la Table, dont le CEPN assume la coprésidence, consiste à favoriser la concertation entre les organisations autochtones et non autochtones.

Pour soutenir et améliorer la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones, le gouvernement du Québec a :

- investi 19,4 millions de dollars dans la création de trois mesures visant le soutien direct aux élèves, la décolonisation du matériel pédagogique et la révision des programmes;
- mis sur pied une stratégie autochtone pour répondre à certaines des priorités d'action de a Table, à la volonté du ministère d'élaborer une approche adaptée aux réalités autochtones ainsi qu'aux appels à l'action lancés par différentes commissions ces dernières années, notamment la Commission Viens, dans le domaine de l'éducation.

La Table s'inscrit dans la volonté du ministère de mettre en œuvre des actions adaptées aux réalités autochtones et d'appuyer quatre orientations majeures, soit :

- 1. soutenir la réussite éducative et le bien-être des élèves autochtones;
- 2. reconnaître et valoriser les modes d'apprentissage, les connaissances et les perspectives autochtones en éducation:
- 3. optimiser la compréhension des réalités autochtones et adopter des approches adaptées;
- 4. instaurer et renforcer la collaboration et les partenariats en éducation autochtone.

Consultations sur la réussite éducative des élèves autochtones

Les 23 et 24 mars 2023, des représentants des équipes des services éducatifs et des services de communication et de relations gouvernementales du CEPN ont participé aux consultations du ministère de l'Éducation sur la réussite des élèves autochtones. Ces deux journées de consultation auront permis au ministère de prendre le pouls des partenaires en éducation des Premières Nations sur différents volets visant la réussite éducative des élèves de nos communautés.

Système d'information en éducation CANO

Le CEPN continue de fournir gratuitement du soutien aux nombreux utilisateurs de CANO, qui ont ouvert près de 175 000 sessions en 2022-2023. L'équipe de CANO a d'ailleurs répondu à plus de 800 demandes de soutien.

Des formations de groupe sont toujours offertes à temps pour la rentrée scolaire afin d'accompagner les administrateurs et administratrices dans la configuration de la nouvelle année. Un atelier sur la production de la liste nominative est aussi offert à l'automne. L'équipe de CANO accepte par ailleurs les demandes de formation personnalisée selon les besoins. Au total, 101 participants et participantes se sont prévalus des 22 formations offertes.

CANO a été en constante évolution à la suite de l'Entente dans le but de répondre aux besoins exprimés par les communautés. Parmi les principales modifications apportées au système en 2022-2023, mentionnons :

- la mise en place d'un site de financement pour chacune des communautés illustrant en détail le financement reçu en vertu de l'Entente régionale en matière d'éducation;
- la refonte du module de la liste nominative pour le primaire et le secondaire;
- l'ajout d'une fonctionnalité compatible avec le système BrightArrow permettant d'aviser automatiquement les parents lors d'une absence;
- la création d'un module de prêt de livres de bibliothèque;
- diverses adaptations de bulletins scolaires.

Table régionale de développement atikamekw

Les 2 et 3 juin 2022, 17 enseignants et enseignantes de 4° et de 6° année se sont réunis en centre de correction pour évaluer les épreuves en français de la Table régionale de développement atikamekw (TRDA) et voir aux besoins de perfectionnement professionnel pour l'année scolaire 2022-2023.

Ce fut aussi l'occasion pour la TRDA d'intégrer les mathématiques au centre de correction pour la première fois et d'établir un plan de match pour la prochaine année scolaire. Les trois écoles se sont entendues sur les apprentissages essentiels, entre autres, et ont conçu une évaluation qualifiante uniformisée, adaptée au contexte des Premières Nations.

Administration scolaire

Fidèle à ses traditions, le CEPN continue de soutenir les administrations scolaires en organisant des moments de collaboration virtuellement et en personne. L'assouplissement des restrictions imposées en raison de la COVID-19 a permis la reprise des déplacements dans les communautés membres, et des rencontres en personne, notamment dans les communautés de Pikogan, Lac Simon, Kitcisakik, Kitigan Zibi, Listuguj et Opitciwan.

Le CEPN a également tenu ses rencontres régulières mensuelles avec les directions d'école. Ces réunions sont l'occasion pour les directions de faire du réseautage et d'échanger sur des sujets importants, et nous procurent des commentaires précieux sur nos services et notre façon de répondre aux besoins de nos communautés membres. Ces rencontres se prêtent aussi, lorsque le temps le permet, à l'organisation d'activités de perfectionnement professionnel.

Rassemblement des directions

À la demande des administrations scolaires et à l'écoute de leurs commentaires positifs, le CEPN a organisé deux rassemblements des directions en 2022-2023.

L'objectif du rassemblement de juillet 2022 était de les informer au sujet de :

- l'Entente régionale en matière d'éducation;
- les rapports préliminaires à Services aux Autochtones Canada;
- la collecte de données:
- les indicateurs de performance.

Le rassemblement de décembre 2022 a permis de poursuivre sur cette lancée et de faire le point sur l'évolution de l'Entente régionale en matière d'éducation et ses indicateurs de performance. Une nouvelle formule a été instaurée pour donner aux six services du CEPN une tribune pour présenter leur offre de services et aux communautés membres l'occasion d'aller à la rencontre des membres des diverses équipes pour discuter de leurs réalités et besoins particuliers. L'adoption de cette nouvelle approche collaborative a permis au CEPN de mieux cibler sa prestation de services de soutien et de ressources à ses communautés membres.



Plans de réussite scolaire

Au fil des discussions tenues avec les administrations scolaires en 2022-2023, force a été de constater les effets de la pandémie de COVID-19 sur les plans de réussite scolaire et les projets éducatifs à l'échelle du réseau du CEPN, quel que soit leur stade, de la création à la mise en œuvre.

Pas moins de sept communautés membres ont déjà fait part de leurs besoins à ce chapitre ou ont commencé à recevoir du soutien du CEPN. En mars 2023, lors d'un rassemblement sur la gouvernance des données, des ressources ont d'ailleurs été présentées à l'ensemble des communautés. Un objectif commun a alors été proposé afin que les plans de réussite de toutes les communautés membres soient mis en œuvre d'ici la fin de l'année 2023-2024.

Participation parentale

La participation parentale a connu tout un regain d'activités en 2022-2023. Cinq communautés membres se sont prévalues des services du CEPN pour la rédaction de politiques, l'élaboration de processus ou l'organisation d'activités. Des membres de l'équipe se sont aussi rendus dans certaines communautés pour prendre part à des rencontres avec les parents.

Le saviez-vous? et M'as-tu vu?

Depuis sa première édition, publiée en 2016, l'infolettre *Le saviez-vous?* continue d'aider les parents à s'orienter dans le domaine de l'éducation pour mieux accompagner leurs enfants. Quatre éditions ont ponctué l'année 2022-2023, sur des thèmes allant de la rentrée scolaire aux examens de fin d'année, en passant par les arts et la réussite scolaire et les plans d'intervention.

L'équipe de la participation parentale a aussi créé une édition spéciale à l'intention des parents, intitulée « *M'as-tu vu?* ». Cette publication se voulait un outil de sensibilisation à la présence des autobus scolaires et au retour des enfants sur les routes à la fin des vacances estivales, aux amendes imposées aux automobilistes qui enfreignent le *Code de la sécurité routière* et aux gestes à poser pour assurer la sécurité des enfants tout au long de leur trajet vers l'école, qu'ils circulent à pied ou en autobus.

Dons de livres

Le CEPN a tissé des liens avec divers organismes communautaires qui distribuent des livres aux écoles de nos communautés membres gracieusement ou à moindres coûts. Ces dons de l'Aide à l'enfance, de Collège Frontière, de la Fondation pour l'alphabétisation et de la Librairie Hannenorak enrichissent les programmes de littératie des écoles et contribuent au développement de lecteurs et de rédacteurs fonctionnels.

Cafés pédagogiques

Le CEPN a instauré des midis mathématiques, des occasions de perfectionnement professionnel en ligne pour le personnel enseignant des trois cycles du primaire. La planification, la progression des apprentissages, la résolution de problèmes, les bonnes techniques pédagogiques et les cahiers d'exercices ne sont que quelques-uns des thèmes abordés entre novembre et mars.

Communauté d'apprentissage professionnelle sur la littératie

La communauté d'apprentissage professionnelle sur la littératie a regroupé une douzaine de membres issus de cinq communautés à l'occasion de cinq rencontres échelonnées de septembre 2022 à février 2023. Ces rencontres avaient pour objectifs de :

- mettre au point un outil de dépistage universel en lecture, en écriture et en expression orale destiné aux élèves du préscolaire, en complément des outils de dépistage universel en lecture créés en 2021 pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année;
- former le personnel enseignant sur l'utilisation des outils de dépistage universel élaborés;
- doter les enseignants et enseignantes de compétences en analyse de données dans le cadre de l'approche de la réponse à l'intervention (RAI);
- doter les enseignants et enseignantes d'outils d'intervention en littératie dans la cadre de l'approche de la RAI.



Les participants ont reçu une formation en plénière donnée par une orthophoniste du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay et ont bénéficié de rencontres d'orientation dans les écoles avec une conseillère pédagogique de l'Université du Québec à Chicoutimi, spécialiste de l'éducation spécialisée, pour faciliter leur planification dans le domaine de la littératie.

Centre de correction et communauté d'apprentissage professionnelle en anglais, langue d'enseignement

Onze enseignants et enseignantes ont participé à la correction de l'évaluation du printemps, qui s'est tenue en deux temps. Trois écoles ont pris part à un premier centre de correction (Gesgapegiag, Kitigan Zibi et Karonhianónhnha), alors que la communauté de Kanesatake, où l'évaluation avait eu lieu plus tard, a effectué sa correction au sein même de l'école. Force a été de constater encore une fois les retombées de la pandémie, devant le désistement de plusieurs écoles de l'épreuve. Toutefois, les écoles participantes ont pu se réjouir de résultats significativement à la hausse.

Lutte contre l'intimidation

En collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, le CEPN soutient l'organisation et la réalisation de campagnes de lutte contre l'intimidation dans les écoles. Dans le cadre de son mandat, il conclut des ententes avec les écoles de ses communautés membres et assure la coordination des projets menés dans leurs milieux respectifs qui contribuent à la création d'un climat scolaire positif et bienveillant et à la réussite scolaire des élèves autochtones. En 2022-2023, le CEPN a collaboré à la distribution de fonds dans les écoles de ses communautés membres pour soutenir divers programmes et initiatives.

Rassemblement sur l'éducation préscolaire

Les 24 et 25 octobre 2022, le Rassemblement sur l'éducation préscolaire a réuni à Lac-Beauport une trentaine d'enseignantes des programmes préscolaires des communautés membres. L'événement avait entre autres objectifs de :

- sélectionner les savoirs essentiels du programme-cycle de l'éducation préscolaire pour consolider les apprentissages sur deux ans;
- donner l'occasion aux enseignantes de s'exprimer sur la perspective des Premières Nations en matière d'enseignement préscolaire;
- démontrer l'importance de l'apprentissage par le jeu et de l'enseignement sur le territoire;
- se familiariser avec un outil d'observation des habiletés préalables à la littératie en maternelle 5 ans:
- promouvoir la réappropriation des savoir-faire des Premières Nations en éducation.

Camps de littératie

Du 26 juin au 1^{er} juillet 2022, le CEPN a eu le plaisir d'accueillir 20 jeunes issus de sept communautés membres au Manoir du Lac Delage pour sa formation destinée aux coordonnateurs de camps de littératie. Les participants et participantes ont pu faire le plein d'outils et de stratégies pour planifier et animer leur propre camp d'été.

Programme Culture et citoyenneté québécoise

En octobre 2021, le gouvernement du Québec annonçait le remplacement du cours Éthique et culture religieuse par un nouveau programme : Culture et citoyenneté québécoise. Malgré les propos tenus par les membres du gouvernement provincial, ni le CEPN ni les autres partenaires de la Table sur la réussite éducative des élèves autochtones n'avaient été mis au courant des changements ou du titre du cours à venir.

En collaboration avec l'Institut Tshakapesh, le CEPN a publié une lettre ouverte pour souligner ce manque de consultation, particulièrement sur le titre du cours, qui allait à l'encontre des objectifs du CEPN, de la Table et des représentants des 41 communautés des Premières Nations et des Inuit au Québec. Nous n'appuyons pas le dogme politique selon lequel il y a une seule culture au Québec.

Le CEPN et l'Institut Tshakapesh y expliquaient entre autres que l'intérêt des organismes des Premières Nations pour une participation à la refonte du programme reposait sur le rôle de maître d'œuvre des Premières Nations et des Inuit dans la création, la rédaction et le déploiement du contenu touchant les Premiers Peuples au Québec. Ces propos ont été repris par plusieurs médias et dans un communiqué de l'APNQL.

C'est dans ce contexte que le CEPN poursuit ses efforts, notamment par l'entremise de la Table, afin que les valeurs, la culture et la langue des communautés membres soient prises en compte dans toute réforme et dans l'ensemble des programmes éducatifs, du préscolaire au secondaire.

Outre sa présence auprès du comité de révision du programme, le CEPN participe désormais aux travaux du sous-comité responsable de rédiger l'annexe consacrée aux Premières Nations, qui viendra préciser les contenus prescrits dans le cadre du programme.

Une formation initiale et de la formation continue sont aussi prévues pour le personnel enseignant. Le CEPN veillera à prendre part à leur élaboration.

Rencontre avec le protecteur national de l'élève

Une rencontre de travail a réuni le CEPN et son équipe avec le protecteur national de l'élève en mars 2023. La question du recrutement des protecteurs régionaux a été soulevée afin de faire en sorte que les candidats et candidates retenus maîtrisent adéquatement les enjeux relatifs aux Premières Nations. Me Jean-François Bernier a également été conscientisé à des situations inacceptables de discrimination à l'endroit d'élèves des Premières Nations scolarisés dans le réseau provincial. Le CEPN a par ailleurs recommandé au bureau du protecteur de l'élève l'embauche d'un conseiller en relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Services d'une conseillère d'orientation

Le CEPN offre des services d'information scolaire et professionnelle pour répondre aux besoins des élèves et des écoles. Notre conseillère d'orientation se déplace dans les communautés dans la mesure du possible pour rencontrer des groupes ou s'entretenir individuellement avec des étudiants et étudiantes du secondaire et du postsecondaire. Ces services sont d'une aide précieuse pour leurs choix de cours ou de carrière et leur participation aux journées carrières organisées à l'échelle locale.

Innovation en éducation et Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations

En collaboration avec Services aux Autochtones Canada, le CEPN appuie ses communautés membres dans la mise en œuvre du programme Innovation en éducation et de la Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations.

D'une part, le programme Innovation en éducation soutient des programmes et des projets novateurs visant à améliorer les résultats des élèves, des écoles et des communautés des Premières Nations, par exemple, au moyen d'initiatives dans les domaines des technologies, de la langue et de la culture ou de l'apprentissage sur le territoire.

D'autre part, la Stratégie d'emploi pour les jeunes inuits et des Premières Nations se décline en deux volets : le programme Expérience emploi été aide les jeunes à acquérir des compétences et de l'expérience de travail, et à toucher un revenu grâce à un emploi d'été, tandis que le programme Connexion compétences leur offre des activités leur permettant d'acquérir des compétences essentielles à leur employabilité.

Conférence sur les services complémentaires

Du 20 au 22 février 2023, le CEPN a été l'hôte de la première édition de la Conférence sur les services complémentaires, l'un des événements d'envergure parmi les plus importants à avoir été organisé par l'équipe des services éducatifs. Quatre conférenciers et conférencières d'honneur, 12 présentateurs et présentatrices ainsi que quelque 79 participants et participantes en provenance de 17 communautés s'étaient donné rendez-vous au Sheraton Laval pour apprendre, échanger, rêver et discuter de leurs pratiques, programmes et projets favorisant le bien-être des élèves. À la lecture des commentaires positifs reçus, les personnes présentes sont reparties satisfaites de l'heureux mélange de conférences, de panels de discussion et d'exposés de membres des communautés et de l'équipe du CEPN.

Formations

Interventions non violentes en situation de crise

En 2022-2023, l'équipe du CEPN s'est rendue dans les communautés de Kanesatake, Lac Simon, Wemotaci, Listuguj et Winneway afin de donner une formation du CPI (Crisis Prevention Institute) sur les interventions non violentes en situation de crise. Près de 150 intervenants et intervenantes ont suivi cette formation visant à outiller le personnel scolaire de stratégies afin de prévenir les crises, d'identifier les comportements précurseurs et d'intervenir de façon sécuritaire auprès des élèves en crise.

Les essentiels de la lecture

Le CEPN s'est rendu dans les écoles primaires de la Table régionale de développement atikamekw (TRDA), en complément de ses travaux, afin d'offrir une formation au personnel enseignant sur les essentiels de la lecture. Les objectifs de cette formation consistaient à :

- intégrer les quatre types de questions (compréhension, interprétation, réaction, jugement) dans la planification d'activités pédagogiques en lecture;
- adopter des pratiques exemplaires en enseignement de la lecture;
- rehausser les résultats des élèves aux évaluations en lecture.

Formation aux enjeux et réalités des Premières Nations

Dès septembre 2022, trois séances de formation ont été offertes aux nouveaux enseignants et nouvelles enseignantes d'écoles francophones et anglophones sur les enjeux et réalités des Premières Nations. Il a été entre autres question non seulement des principes d'une pédagogie culturellement signifiante et de sensibilisation à la réconciliation, mais aussi de la compétence 15 : valoriser et promouvoir les savoirs, la vision du monde, la culture et l'histoire des Autochtones. Quelque 25 personnes se sont prévalues de cette formation donnée en ligne.

Suppléance 101

De retour pour une deuxième année, la formation Suppléance 101 s'est échelonnée de septembre à novembre 2022. Au total, 36 membres des communautés francophones et 13 membres des communautés anglophones ont reçu un certificat de participation. Cette formation conçue par le CEPN a pour but non seulement de donner des notions de base aux membres des communautés souhaitant s'investir dans le secteur de l'éducation de leur communauté en faisant de la suppléance, mais aussi d'améliorer la qualité de l'enseignement offert par les suppléants et suppléantes dans nos écoles.

Formation à l'intention des aides-enseignants et aides-enseignantes

Une formation à l'intention des aides-enseignants et aides-enseignantes en poste et en devenir a débuté à la fin du mois de février 2022. Cette formation de 30 heures visait à les outiller dans les domaines suivants :

- les rôles et responsabilités de l'aide-enseignant ou aide-enseignante;
- le développement de l'enfant;
- les besoins des élèves en difficulté:
- le trouble du spectre de l'autisme;
- la gestion du comportement de l'élève;
- la santé mentale des enfants et des adolescents et adolescentes;
- le plaisir d'apprendre;
- l'observation de l'élève;
- l'éthique et le professionnalisme.

Formation qualifiante pour le personnel enseignant non légalement qualifié – projet pilote avec Wemotaci

Le CEPN a offert une formation qualifiante à 22 enseignants et enseignantes non légalement qualifiés dans deux écoles de Wemotaci. Le CEPN souhaite ainsi soutenir le personnel enseignant dans la transmission des savoirs aux élèves. Nous nous concentrons particulièrement sur le développement de six compétences professionnelles : la gestion de classe, l'éthique, l'enseignement et la création de SAE, la planification, l'évaluation et la compétence 15. En tout, l'équipe du CEPN a donné 11 séances virtuelles de 90 minutes en plus de se rendre dans deux communautés.

Webinaires Grandir ensemble à l'intention des parents

Dans le cadre de son dernier volet de la série *Grandir ensemble*, présenté en collaboration avec la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), le CEPN a mis l'accent sur huit webinaires mensuels visant à outiller les parents, tuteurs et tutrices soucieux d'aider leurs enfants.



Les webinaires mensuels diffusés en direct, en français et en anglais, ont été l'occasion d'en apprendre davantage et de tenir des discussions franches sur des thèmes variés : « Ce dont les enfants ont besoin », « Mon enfant éprouve de l'anxiété » et « Mon enfant refuse d'écouter et de coopérer ». En complément de ces webinaires, trois éditions spéciales ont également été créées : « La neuroscience du jeu », « La gestion du comportement, sans récompenses » et « Comprendre nos adolescents ». On peut trouver ces enregistrements et les ressources connexes sur le site Web du CEPN.

ORIENTATION 3: LES LANGUES ET LA CULTURE DES PREMIÈRES NATIONS

La transmission et l'apprentissage des langues ancestrales et de la culture en contexte scolaire sont au cœur des orientations du CEPN.

Comité régional des langues ancestrales

Créé par l'APNQL en 2020, le Comité régional des langues ancestrales est actuellement hébergé par le CEPN. Il soutient l'administration des activités du Comité pour l'APNQL. Les mandats et décisions importantes du Comité régional sont officialisés lors des rencontres des représentants des communautés.

En soutien aux Premières Nations et en collaboration avec elles, le Comité régional des langues ancestrales a pour mission de contribuer au maintien et à la revitalisation de leur langue ancestrale. Ses mandats consistent à mobiliser et à informer les communautés, à défendre les langues ancestrales des Premières Nations au Québec et au Labrador, à contribuer au renforcement de leurs capacités et à promouvoir les langues ancestrales.

En août 2022, les chefs de l'APNQL ont adopté la résolution 05/2022 pour signifier leur appui au Comité régional. En septembre 2022, le chef Sipi Flamand a accepté le mandat de porter le dossier des langues pour l'APNQL et de siéger au Comité des chefs sur les langues de l'APN. Le Comité régional a aussi organisé des rencontres avec les représentants des communautés, en plus de rencontrer le commissaire aux langues autochtones ainsi que le rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones de l'ONU.

Le Comité régional a aussi organisé des rencontres avec les représentants des communautés, en plus de rencontrer le commissaire aux langues autochtones ainsi que le rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones de l'ONU.

Depuis l'adoption de la *Loi sur les langues autochtones*, le Comité régional a été très proactif pour rester à l'affût des enjeux et des développements touchant les langues des Premières Nations.

Comité de réconciliation

Le CEPN croit fermement à un perfectionnement professionnel de ses ressources humaines ancré dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Selon cette perspective des Premières Nations, l'apprenant ou l'apprenante chemine à son rythme et apprend de façon progressive et naturelle. Avec cette vision en tête, l'organisation travaille sur deux plans : organiser des ateliers de formation pour ses employés et employées et appuyer leurs initiatives individuelles de perfectionnement professionnel. Pour ce faire, le CEPN a mis en place un comité permanent dont le mandat consiste à proposer des ateliers de formation sur les perspectives des Premières Nations, mais également à établir un cadre de perfectionnement professionnel pour guider les directions et le personnel. La mission du CEPN étant de défendre les intérêts de ses communautés membres « en mettant en valeur les réalités de chaque Nation, et ce, dans le respect de son identité, de sa culture et de ses traditions », il est du devoir de chaque employé et employée d'apprendre à connaître l'identité, la culture et les traditions des communautés que nous servons. Il est également du devoir de l'employeur de soutenir les efforts des membres de son personnel à cet égard. Les membres de l'équipe qui travaillent étroitement avec les communautés sont de plus appelés à développer leurs compétences en sécurisation culturelle.

Conseillance pédagogique

Les conseillères pédagogiques en langue et culture du CEPN accompagnent les communautés membres et soutiennent leurs initiatives – par exemple pour l'élaboration de programmes d'études dans le cadre d'un projet pilote avec l'école Wahta' –, mais offrent aussi des formations et de l'accompagnement en perfectionnement professionnel, par exemple pour l'enseignement sur le territoire.

La communauté d'apprentissage professionnelle du CEPN et de Kiuna a ainsi instauré une conférence mensuelle en novembre 2022 pour en apprendre davantage sur les pédagogies autochtones et les pratiques innovantes des Premières Nations.

Portail Perspectives Premières Nations

En septembre 2021, le CEPN annonçait son partenariat avec La Boîte Rouge VIF et le studio CREO pour la conception et la production de contenu pédagogique pertinent au sujet des Autochtones destiné à l'ensemble du réseau scolaire québécois et aux écoles des Premières Nations et des Inuit.



Un comité pédagogique autochtone a aussi été mis sur pied afin d'arrimer concertation et collaboration. L'analyse des besoins étant chose faite, le comité se penche désormais sur l'arborescence de la future plateforme numérique ainsi que sur différents scénarios d'utilisation. Le dynamisme de ses membres, combiné à leur vision, permet d'entrevoir un projet unique en son genre.

ORIENTATION 4: LES INFRASTRUCTURES TECHNOLOGIQUES

Le CEPN vise à augmenter l'accès des communautés et des écoles aux technologies et à faciliter leur utilisation grâce à l'établissement et à l'entretien d'infrastructures technologiques communautaires au service de l'éducation.

Fibre optique et services à large bande

Les services technologiques du CEPN offrent un accès essentiel à des services haute vitesse sécurisés, viables, rentables, faciles à gérer et en mesure de répondre aux besoins des écoles.

Le projet d'inforoute à fibre optique du CEPN facilite également la mise sur pied et l'entretien d'infrastructures pour le secteur public des communautés. Comme il faut compter environ trois mois pour l'obtention des permis nécessaires à l'installation de la fibre optique, la planification préalable avec les communautés constitue une étape importante du processus.

Voici les activités qui ont marqué l'année 2022-2023 :

- la réalisation des travaux techniques préliminaires en vue de l'installation de la fibre optique à Kitigan Zibi, Listuguj, Winneway, Barriere Lake et Timiskaming;
- la réparation d'installations à fibre optique à Listuguj, Kahnawà:ke, Kanesatake, Winneway et Wendake;
- l'entretien et l'enregistrement des infrastructures : La désignation du CEPN en tant que « fournisseur non dominant » par le CRTC pour ce qui concerne les infrastructures à fibre optique des communautés permet de réduire à sa plus simple expression ses démarches d'obtention d'assurance et d'enregistrement auprès de l'organisme de réglementation.

Les services à large bande du CEPN continuent d'évoluer pour répondre aux besoins de ses communautés membres. Voici en quoi a consisté principalement notre travail en 2022-2023 :

- Assurer la gestion de 14 contrats de services Internet pour les communautés dotées d'une bande passante dédiée de 1 Gb/s.
- Surveiller les tarifs des fournisseurs de services de télécommunication afin de rehausser les services à moindres coûts.
- Rembourser les frais de connexion aux communautés administrant leurs propres services de télécommunication.
- Gérer les services du réseau et entretenir l'équipement.
- Fournir du soutien technique et de réseau.
- Coordonner le soutien offert aux divers acteurs afin de réunir les fonds nécessaires pour répondre aux besoins des communautés en matière de connectivité.



Le CEPN s'emploie à obtenir les investissements nécessaires à la recherche et au déploiement d'infrastructures à fibre optique, à l'acquisition d'équipement de réseau, à la mise à niveau des services à large bande et au paiement des frais récurrents de ses communautés membres. Il bénéficie également, depuis 2015, du soutien du Fonds d'infrastructure des Premières Nations et du Programme d'infostructure de la cybersanté.

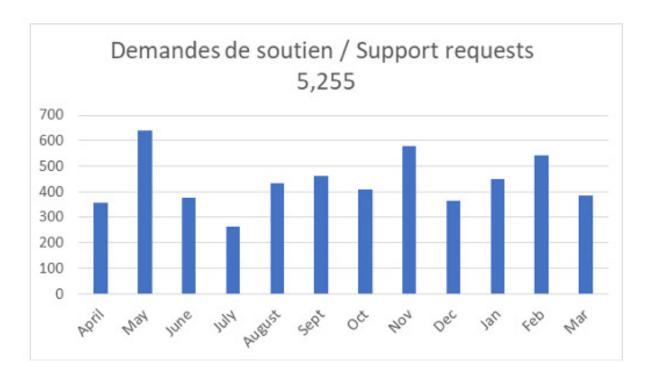
Soutien technique aux écoles et aux communautés

L'objectif principal de ce service est d'offrir du soutien technique aux membres du personnel ainsi qu'aux étudiants et étudiantes et d'apporter des solutions aux problèmes informatiques liés à l'utilisation de logiciels, de matériel ou de réseau.

Les écoles peuvent ainsi trouver une réponse rapide à leurs problèmes technologiques, améliorer l'expérience globale du personnel enseignant et des élèves et ainsi réduire les perturbations et le temps d'arrêt. Le service de soutien technique offre en outre des conseils et de l'assistance pour garantir une utilisation efficace des technologies pédagogiques.

La standardisation de l'équipement et des logiciels constitue un aspect important de leur travail. Les techniciens, qui peuvent se familiariser avec le matériel et les applications en usage dans les écoles, sont en mesure de fournir un soutien rapide et efficace et de résoudre les problèmes plus facilement. Ce service essentiel permet en outre de réduire les coûts de gestion et d'entretien de l'équipement.

Le tableau ci-après résume les demandes de soutien reçues en 2022-2023.



iPad en classe

Qu'il s'agisse d'acquisition ou de déploiement, les écoles des communautés membres ont accès à des services de soutien technique et pédagogique qui leur permettent d'intégrer la technologie iPad en classe et dans l'environnement d'apprentissage à distance.

L'utilisation du iPad en milieu scolaire est de plus en plus répandue, et l'on ne compte plus les avantages de cette technologie pour l'apprentissage. La gestion de nombreux appareils mobiles peut cependant devenir complexe pour les écoles. C'est pourquoi ces dernières ont recours à des solutions de gestion des appareils mobiles.



L'utilisation d'un tel système dans les écoles permet de simplifier la gestion des iPad, de faciliter et de faire un suivi de leur utilisation, de renforcer la sécurité et de réduire les coûts. En somme, permettre aux écoles de fournir une expérience d'apprentissage optimale aux élèves, et à leurs enseignants et enseignantes.

Quelque 3 000 iPad répartis dans 15 communautés sont présentement gérés au moyen d'un système de gestion d'appareils mobiles.

Initiative de cybersécurité

La cybersécurité consiste à protéger les données des systèmes connectés à Internet, tels que le matériel et les logiciels des menaces. Les particuliers et les organisations ont recours à cette pratique pour se prémunir contre les accès non autorisés aux données et aux systèmes informatiques. Les cybermenaces se multiplient à une vitesse folle à l'échelle de la planète. À preuve, le nombre d'événements portant atteinte à des données qui ne cesse de croître d'année en année. Devant l'ampleur du phénomène, les écoles et les communautés ont besoin de stratégies et de ressources qui leur sont propres pour mieux protéger leurs données et leurs systèmes.

Selon les recommandations de KPMG, qui a réalisé une évaluation de la cybersécurité en 2022, le CEPN nécessite des mesures de sécurité accrues pour atteindre un niveau de protection adéquat. C'est ainsi que le CEPN a lancé sa propre initiative de cybersécurité en 2022. Le CEPN offre une assurance dont la couverture est réévaluée annuellement. Les efforts déployés permettent de conserver cette protection.

Le tableau ci-après résume ses objectifs et son échéancier.

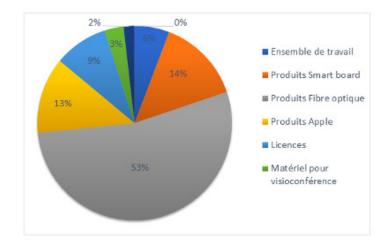
Chaque année	Formation et sensibilisation	Chaque année, la formation en cybersécurité de CIRA est offerte sans frais au personnel des écoles des communautés membres du CEPN, et au coût de 15 \$ par personne aux autres membres du secteur public. *La formation est un élément essentiel de toute stratégie de cybersécurité.
En 2022- 2023	Choix et test d'outils de cybersécurité	Les antivirus et les outils de protection des points d'accès sont testés pour assurer leur optimisation et leur compatibilité avec les systèmes de sécurité existant sur le réseau.

Service d'achat d'équipement

Le service d'achat d'équipement est une solution pratique pour les écoles et les communautés membres qui cherchent à fournir de l'équipement informatique de qualité au personnel enseignant et administratif et à la population étudiante. Ce service offre plusieurs avantages, notamment :

- des prix préférentiels;
- de l'équipement adapté;
- de l'équipement personnalisé, y compris des logiciels destinés au secteur de l'éducation;
- les services de soutien technique du CEPN;
- la gestion simplifiée des achats.

Répartition des achats en 2022-2023 :



Logiciels et licences

Le partage de licences entre plusieurs écoles et communautés membres présente plusieurs avantages, qu'on pense à l'amélioration du milieu scolaire ou au soutien à la mission éducative. Ce partage permet entre autres de :

- réduire les coûts;
- léviter l'achat de licences multiples pour plusieurs établissements;
- faciliter la gestion des licences;
- d'avoir accès à des logiciels supplémentaires;
- encourager la collaboration.

Voici un aperçu des licences partagées en 2022-2023 :

- Microsoft à l'intention des écoles;
- Microsoft 365 à l'intention des écoles;
- l'antivirus McAfee;
- SMART Notebook Advantage;
- la plateforme de visioconférence ZOOM;
- Adobe Creative Cloud.

Microsoft 365

Microsoft 365, la suite complète d'outils de productivité en ligne proposée par Microsoft, permet aux écoles de fournir une expérience numérique moderne et collaborative aux élèves ainsi qu'aux membres du personnel enseignant et administratif. Les écoles qui sont inscrites à Microsoft 365 peuvent accéder à plusieurs services, tels que :

- Microsoft Teams
- OneDrive
- Office Online
- SharePoint
- Exchange Online

En plus de ces services principaux, Microsoft 365 propose aux écoles une gamme d'outils pour assurer la sécurité et la conformité des appareils et en centraliser la gestion de façon à protéger les données sensibles.

En somme, Microsoft 365 offre aux écoles une plateforme de collaboration et de productivité complète, permettant au personnel enseignant et aux élèves de travailler ensemble plus efficacement, de communiquer plus facilement et d'accéder à leurs outils préférés depuis n'importe quel appareil, à tout moment et en tout lieu.

À ce jour, 16 écoles réparties dans 11 communautés membres se servent de cette plateforme, ce qui représente :

- 4300 élèves;
- 700 enseignants et enseignantes;
- 650 membres du personnel de soutien.

Programme Connexion compétences – volet TIC

Ce programme d'emploi destiné aux jeunes de 18 à 30 ans offre non seulement une expérience de travail, mais aussi une expérience d'apprentissage novatrice visant à susciter leur intérêt et leur participation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

Les jeunes ont la possibilité de participer au programme pendant deux ans afin d'acquérir de l'expérience de travail dans leur communauté. Une formation de base sur le métier de technicien informatique est offerte, ce qui contribue à une expérience d'apprentissage solide, étayée par des cours pratiques et des évaluations en ligne de qualité. La formation mène à une certification reconnue par l'industrie.

En 2022-2023, 12 jeunes des communautés membres ont bénéficié de ce programme et ont pu effectuer un stage de 20 semaines.

Partenariats et recherche en technologie

Le CEPN poursuit sa collaboration avec ses partenaires de recherche du First Mile Connectivity Consortium (FMCC) et reste à l'affût des consultations publiques du CRTC pour veiller à ce que les Premières Nations puissent continuer à contribuer à l'établissement des politiques en matière de connectivité à large bande pour les générations à venir.

Le FMCC a mené plusieurs activités de front en 2022-2023 dans le cadre des consultations publiques du CRTC dans le Grand Nord et des consultations d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) dans le cadre de son examen des politiques sur le spectre des services sans fil. Les recommandations du rapport soumis au ministère ont incité le FMCC à préparer un projet de résolution en prévision de l'assemblée extraordinaire de l'APN afin qu'elle se penche sur le manque de consultation de la part du ministère.

Pour en savoir plus sur le FMCC, consulter le site www.firstmile.ca.

Association québécoise en science et en ingénierie

Grâce à son partenariat avec l'Association québécoise autochtone en science et en ingénierie, le CEPN continue d'assurer la prestation d'ateliers de formation en ligne afin d'aider les enseignants et enseignantes à motiver leurs élèves et à superviser leurs projets scientifiques et leur participation à l'expo-sciences. Deux ateliers donnés en décembre 2022 sur la plateforme Zoom ont attiré 68 participants et participantes.

Le CEPN a par ailleurs fourni gratuitement des services de webdiffusion pour les cérémonies d'ouverture et de clôture de l'Expo-sciences autochtone Québec tenue en mars 2023 à l'Université Laval.

Microsoft 365, iPad et tableaux blancs interactifs

L'arrivée d'un nouveau conseiller pédagogique en technologies de l'information et de la communication a permis au CEPN de déployer des services d'accompagnement. Des écoles de Kahnawà:ke, de Timiskaming, de Kitcisakik et de Wemotaci, entre autres, ont pu bénéficier d'une formation sur Microsoft 365, mais aussi sur l'utilisation de l'iPad et du tableau blanc interactif comme outils pédagogiques.



Projet pilote sur l'implantation de Biblius

Le CEPN a conclu un partenariat avec Bibliopresto afin de déployer le projet Biblius. Cette plateforme de prêt de livres numériques consacrée au milieu scolaire fait office de bibliothèque, mais dans l'univers virtuel. Les écoles Mikizicec (Kitcisakik), Amik-Wiche (Lac Simon), Nikanik (Wemotaci) et Wahta' (Wendake) se sont proposées à titre d'écoles pilotes pour faciliter son implantation. Chacune des écoles a ainsi accès à plus de 600 livres numériques qui peuvent être empruntés par les élèves et les membres du personnel enseignant.

Services complémentaires

Le CEPN assure l'accès des communautés et du secteur public à du soutien technique et à des prix concurrentiels pour certaines technologies grâce à des services de soutien aux projets. En 2022-2023, le CEPN a contribué à :

- cinq projets de téléphonie IP;
- deux projets d'implantation de Microsoft 365 hors école.



ORIENTATION 5: L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Maison des savoirs

Le 12 décembre 2022, le CEPN et l'Université Laval ont signé une entente pour mettre sur pied un pôle universitaire autochtone, une première au Québec. Également désignée Maison des savoirs, l'initiative, fondée sur l'approche holistique de l'éducation et la volonté des communautés membres du CEPN d'assurer un continuum d'apprentissage tout au long de la vie, s'inspirera des valeurs, des cultures, et des langues des Premiers Peuples.



Ce pôle aura une gouvernance majoritairement autochtone et se donnera notamment pour objectifs de répondre aux besoins des Premiers Peuples dans les domaines de la formation et de la recherche, de reconnaître leurs savoirs et leurs connaissances à travers les contenus de formation, et d'établir un modèle d'enseignement universitaire propre aux Premières Nations.

L'objectif stratégique du CEPN est d'augmenter la réussite éducative des étudiants et étudiantes et, conséquemment, d'aider les communautés à faire face aux différents enjeux socioéconomiques.

Ayant reçu l'appui financier du ministère de l'Enseignement supérieur du Québec, ce projet universitaire a débuté grâce au soutien et au partenariat d'autres universités, y compris l'Université de Montréal, HEC Montréal, l'Université Concordia et le réseau de l'Université du Québec.

Des travaux sont en cours pour élaborer le plan d'affaires de la Maison des savoirs.

Négociations pour de nouveaux modèles de financement au postsecondaire

Le CEPN poursuit ses efforts dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Au début de 2022, le CEPN a participé activement à la rédaction d'une proposition de politique nationale pour le renouvellement du financement fédéral de l'éducation postsecondaire portant notamment sur le financement des études et le soutien aux établissements d'enseignement supérieur par et pour les Premières Nations.

Ces efforts du CEPN ont également donné lieu à une analyse de coûts entreprise par l'APN sur le développement et la mise sur pied d'établissements postsecondaires des Premières Nations. Le rapport final de cette étude offre une section entièrement consacrée à l'Institution Kiuna, le seul établissement collégial des Premières Nations au Québec. Le CEPN travaille activement avec ses partenaires et le gouvernement fédéral pour trouver une voie de financement stable et durable aux coûts de fonctionnement de l'Institution Kiuna.

Rencontre avec la ministre de l'Enseignement supérieur

Le Comité des chefs et le secrétariat du CEPN ont rencontré le 28 mars 2023 la ministre de l'Enseignement supérieur Pascale Déry, cette dernière assumant ses nouvelles responsabilités depuis le 22 octobre 2022. Une proposition de travail conjoint afin de décoloniser les lois et règlements de la province lui a été présentée, de même qu'une demande de financement récurrent accru pour notre établissement collégial, l'Institution Kiuna. Le CEPN a profité de l'occasion pour faire le point avec la ministre sur l'état d'avancement des travaux concernant le projet de Maison des savoirs du CEPN.

Programme de partenariats postsecondaires

Le Programme de partenariats postsecondaires (PPP) fournit des fonds pour aider les Premières Nations à établir leurs propres partenariats avec des établissements d'enseignement afin d'élargir l'offre de programmes de formation postsecondaire adaptés aux besoins culturels et éducatifs des Premières Nations. L'objectif général du Programme consiste à accroître le nombre d'étudiants et étudiantes des Premières Nations qui poursuivent des études postsecondaires et à contribuer ainsi à combler l'écart sur le plan de la scolarisation. Le Programme vise particulièrement à répondre aux besoins des communautés en favorisant le renforcement des capacités et l'accès à des programmes pertinents sur le plan culturel et linguistique.

Le CEPN et l'Institut Tshakapesh gèrent conjointement le Programme de partenariats postsecondaires pour la région du Québec depuis 2020, pour ce qui est des objectifs, des exigences et des critères de financement.

Éducation des adultes

Les membres du Conseil national indien de l'éducation ont contribué en 2022-2023 à la mise en œuvre d'une méthode d'allocation pour les 350 millions de dollars annoncés dans le budget de 2021 du gouvernement fédéral pour élargir l'accès à l'éducation des adultes des membres des communautés des Premières Nations.

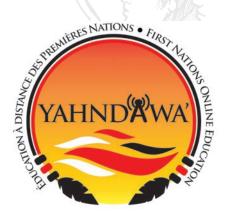
Le CEPN a participé à l'élaboration d'une méthode d'allocation des fonds pour la région avec les organisations œuvrant dans le domaine de l'éducation des adultes des Premières Nations au Québec. Appuyée par le Comité des chefs sur l'éducation (CCE), cette méthode aurait permis de dégager plusieurs millions de dollars supplémentaires sur cinq ans pour élargir les services aux adultes des communautés des Premières Nations de la région.



Ces fonds supplémentaires destinés aux étudiants et étudiantes adultes au Québec ont été réduits considérablement dans la foulée de décisions méthodoligiques unilatérales de Services aux Autochtones Canada. Les dernières prévisions laissaient pourtant présager un supplément financier au chapitre de l'éducation des adultes pour les centres, les programmes et les communautés des Premières Nations au Québec.

Yahndawa' - Service d'éducation des adultes à distance

Yahndawa' est un service d'éducation des adultes à distance mis sur pied par le CEPN et le Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat. Le programme de formation en ligne permet aux adultes des Premières Nations d'obtenir leur diplôme d'études secondaires ou les préalables requis pour amorcer une formation professionnelle, collégiale ou universitaire. Le CEPN prête le matériel informatique, offre du soutien technique et fournit de l'information scolaire et professionnelle. En 2022-2023, Yahndawa' comptait 44 étudiants en provenance de 14 communautés.



Petites plumes

L'initiative Petites plumes était de retour pour une quatrième année en 2022-2023. Dans le cadre de ses activités visant à faciliter l'entrée des nouveaux élèves en maternelle 4 ans, le CEPN a d'ailleurs remis aux familles une toute nouvelle trousse remplie de matériel, pour le plus grand plaisir des futurs élèves. Un outil éducatif conçu pour que parents et tuteurs puissent guider les premiers pas de cette jeune clientèle vers ses futurs apprentissages scolaires, la trousse Petites plumes a comme point fort son lien avec la culture des Premières Nations, qu'on pense à son nom, mais aussi au matériel et aux livres choisis.

Le CEPN a pu compter sur la participation remarquable du personnel enseignant pour le montage des trousses et le suivi assuré auprès des élèves et des parents qui les utilisent. Tous partagent un objectif commun dans cette initiative : assurer une première année d'école agréable et couronnée de succès.

Le CEPN a distribué **545 trousses** Petites plumes aux familles de **17 écoles** au cours de l'année 2022-2023.

Kiuna

Après deux ans de pandémie, Kiuna a vu tout son personnel revenir au poste en présentiel à l'automne 2022.

En 2022-2023, Kiuna a procédé à l'agrandissement du Centre de documentation Alanis Obomsawin, notamment pour créer une atmosphère propice à la lecture et à la consultation de documents et faire de la place aux manuels des nouveaux programmes.

Outre l'arrivée d'un chien de zoothérapie, qui est toujours en « formation », l'équipe des services psychosociaux a mis en place un projet d'intervention par le sport et le plein air qui est actuellement offert aux étudiants et étudiantes et à leurs enfants.

Kiuna a aussi fait l'ajout de nouvelles AEC à l'automne 2022 dont :

- Travail administratif
- Comptabilité
- Spécialisation en éducation inclusive en service de garde

Finalement, Kiuna a aussi conçu une nouvelle offre de formation non créditée sur mesure à l'intention des entreprises, des organismes et des établissements scolaires.

De retour, la cérémonie de remise de diplômes a eu lieu en personne le 27 août 2022 et regroupait les finissants et finissantes des années 2020 à 2022. L'événement a été l'occasion de célébrer, avec la participation de dignitaires et d'artistes, la réussite de plus de 47 diplômés et diplômées de 12 communautés au Québec. Au moment d'écrire ces lignes, Kiuna estimait à 54 le nombre de finissants et finissantes pour l'année scolaire 2022-2023.



Kiuna a également connu son taux d'inscription le plus élevé depuis son ouverture, un exploit réalisé en parcourant le Québec lors d'une tournée promotionnelle dans les écoles, les salons carrières, les foires d'emploi, les organismes, les pow-wow, le Forum jeunesse, les Jeux interscolaires, entre autres.

On peut consulter le rapport annuel complet de Kiuna au www.kiuna-college.com.

Soutien au Club des petits déjeuners

Le CEPN appuie la mise sur pied de projets et de programmes ayant des effets concrets sur la santé, le bien-être et l'apprentissage des élèves, en partenariat avec le Club des petits déjeuners. Le CEPN a contribué financièrement aux efforts en matière d'alimentation en milieu scolaire afin de garantir à tous les élèves de ses communautés membres un accès à des aliments sains dans un environnement accueillant et bienveillant, particulièrement pendant la pandémie de COVID-19. En 2022-2023, le CEPN a facilité la distribution de sommes importantes aux écoles de ses communautés membres pour soutenir divers programmes et initiatives.

Défi des ancêtres

Fort d'un succès incontestable en 2021, le Défi des ancêtres a été présenté à nouveau entre mai et octobre 2022. Environ 4000 jeunes issus de 17 communautés du CEPN ont remporté la médaille du Défi des ancêtres, après avoir franchi les 12 obstacles du parcours. S'adressant à tous les jeunes, de la maternelle à l'éducation des adultes, peu importe leur niveau d'habileté, le Défi des ancêtres complète l'offre du CEPN dans le domaine de l'activité physique. Le montage du parcours itinérant directement dans la cour d'école permet par ailleurs d'éliminer les contraintes liées aux coûts et au transport auxquelles font souvent face nos communautés.

Jeux interscolaires du CEPN

Après deux ans d'absence, le CEPN était heureux de pouvoir enfin tenir la 14^e édition des Jeux interscolaires, du 19 au 22 mai 2022, au Pavillon de l'éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval.

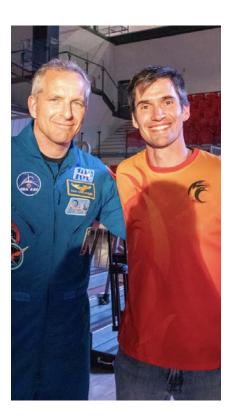
Depuis sa création, en 2008, cette compétition amicale gagne en popularité! Lors de la première édition, les Jeux avaient accueilli quelque 140 jeunes athlètes. Lors de la 14º édition, ce sont plus de **700 jeunes athlètes âgés de 10 à 18 ans**, représentant **30 écoles** des Premières Nations réparties dans 21 communautés au Québec, qui se sont réunis pendant quatre jours pour prendre part à des épreuves d'athlétisme et à des compétitions de volleyball, de basketball et de hockey cosom.

En plus de ces activités sportives, plusieurs nouveautés avaient été mises au programme, notamment :

- la CHILL ZONE Nouveaux sentiers un espace exclusif pour les athlètes comprenant de nombreux kiosques pour qu'ils puissent se divertir, se reposer et refaire le plein d'énergie;
- une course de 5 km en sentier, tenue à Lac-Beauport;
- le Défi des ancêtres, devenu pour cette édition une épreuve officielle des Jeux.

Le CEPN a été fier de voir l'astronaute de l'Agence spatiale canadienne, David Saint-Jacques, prendre part à la cérémonie d'ouverture des Jeux de 2022.







ORIENTATION 6 : L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE POUR L'ATTEINTE DE NOS OBJECTIFS

Le CEPN met en œuvre un système de gestion axé sur les résultats afin de favoriser la prestation de nouveaux services tout en assurant la qualité des services actuellement offerts à ses communautés membres.

Déménagement au 50, boulevard Bastien

Afin de continuer à optimiser les services offerts à ses communautés membres, l'équipe du CEPN a emménagé dans ses nouveaux locaux au 50, boulevard Bastien, à Wendake, durant la semaine du 15 août 2022. Le déménagement était rendu nécessaire en raison de l'arrivée de nouveaux employés et employées dans la foulée de la signature de l'Entente régionale.

Lac-à-l'épaule des directions

L'équipe de direction du CEPN s'est réunie en lac-à-l'épaule en décembre 2022 et en janvier 2023, accompagnée du conseiller en ressources humaines, de l'analyste de politiques ainsi que de la secrétaire à la direction. Ces rencontres avaient pour objectifs de faire le bilan de la dernière année, compte tenu de la signature de l'Entente régionale en matière d'éducation, et de planifier les tâches à accomplir afin d'arrimer le travail de tous les secteurs pour assurer la réussite de l'Entente. Ce fut aussi l'occasion d'établir des objectifs stratégiques pour chacun des services du CEPN pour l'année à venir.

Comité des finances et de l'administration

Le Comité des finances et de l'administration a entériné en 2022-2023 la création de deux nouveaux services pour faciliter la gestion des changements engendrés par la signature de l'Entente régionale en matière d'éducation. Auparavant divisé en « secteurs », le CEPN compte désormais six « services », soit la direction générale, les services éducatifs, les services financiers, les services technologiques, les services de communication et de relations gouvernementales et les services de gouvernance des données.

En janvier 2023, le Comité s'est réuni avec l'ensemble des directions des services du CEPN à Kiuna pour établir les priorités annuelles de l'organisation découlant de la signature de l'Entente régionale.

Services de recrutement et de ressources humaines

L'Entente régionale en matière d'éducation ayant entraîné dans son sillage la possibilité de creer des centaines de nouveaux emplois dans le domaine de l'éducation, avec salaires et avantages sociaux concurrentiels à la clé par rapport à ceux offerts dans la province, plusieurs communautés se sont rapidement mobilisées pour embaucher de nouvelles ressources ou revoir les conditions et échelles salariales des emplois existants. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente régionale, le CEPN s'est aussi doté de deux ressources spécialisées dans l'attraction de talents pour les communautés membres.



Coup d'œil sur ces services RH pour 2022-2023 :

- vingt-cinq salons ou foires de l'emploi;
- plus de 150 avis de concours dans le secteur de l'éducation;
- une quinzaine de descriptions d'emploi;
- des services-conseils de nos conseillers en attractions de talent, dont huit communautés se sont prévalues, pour :
 - * réviser les conditions de travail;
 - réviser les échelles salariales;
 - produire des documents de référence;
 - * s'informer sur les méthodes employées dans les centres de services scolaires de la province.

Création des services de communication et de relations gouvernementales

En avril 2022, un nouveau secteur voit le jour au CEPN : les services de communication et de relations gouvernementales. Son principal mandat : appuyer la direction générale et lui fournir des conseils stratégiques dans la conduite de ses dossiers politiques nationaux et régionaux, et de ses relations avec les gouvernements, l'APN et l'APNQL, les établissements d'enseignement postsecondaire et les communautés membres du CEPN.

Les services de communication et de relations gouvernementales se déclinent en quatre grands axes, soit :

- les partenariats et relations externes;
- les relations gouvernementales;
- les services de communication;
- les services administratifs.

Formation en mécanique du bâtiment

Une tournée des écoles fut entreprise lors de la pandémie de COVID 19 pour évaluer la qualité de l'air dans les bâtiments. Un besoin de formation sur les systèmes de ventilation ainsi que sur la mécanique du bâtiment fut une des grandes constatations.

Le CEPN a donc mis en place un programme de formation en mécanique du bâtiment à l'intention de ses communautés membres, dont le catalogue comporte déjà plusieurs modules :

- 1. La santé et la sécurité au travail et la prévention du risque
- 2. La ventilation
- 3. L'électricité
- 4. L'entretien et la prévention
- 5. Les infrastructures et la lecture de plans
- 6. La plomberie

Au total, les formateurs ont effectué 63 visites durant l'année 2022-2023 et se sont rendus dans 16 communautés. Ils ont en outre consacré 1967 heures à la conception du curriculum et donné 218 heures de formation. L'équipe a atteint les objectifs du programme en formant 71 apprenants au cours de l'année.

Partenariat avec l'Université de Montréal

Pour une deuxième année consécutive, les élèves et le personnel d'une communauté membre du CEPN ont pu recevoir des services d'audiologie et d'orthophonie d'étudiants et étudiantes sur le point d'obtenir leur diplôme de l'École d'orthophonie et d'audiologie grâce à un partenariat entre le CEPN et l'Université de Montréal. Ce programme de stage a permis à sept élèves de l'école hôte de bénéficier de services spécialisés et reconnus, les évaluations et les plans d'intervention étant supervisés par des membres du corps professoral détenant un permis de pratique.

Relations avec Hydro-Québec

Le CEPN et les représentants de la Direction des relations avec les Autochtones d'Hydro-Québec se sont réunis à deux reprises en 2023 pour discuter des problématiques vécues par certaines communautés membres sur le plan de l'électrification et leur incidence sur les écoles et l'enseignement primaire et secondaire. Le CEPN a notamment sollicité la collaboration de la société d'État pour l'électrification des bâtiments scolaires de la communauté de Barriere Lake.

ÉTATS FINANCIERS



1305, boul. Lebourgneuf, bureau 401 Québec (Québec) G2K 2E4 Tél.: 418 622-6666 - Téléc.: 418 627-4193

grouperdl.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS

Opinion

Les états financiers non consolidés résumés, qui comprennent l'état de la situation financière non consolidé résumé au 31 mars 2023 et l'état non consolidé résumé des résultats pour l'exercice clos à cette date, sont tirés des états financiers non consolidés audités de CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

À notre avis, les états financiers non consolidés résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers non consolidés audités, sur la base des critères établis par la direction.

États financiers non consolidés résumés

Les états financiers ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers non consolidés résumés et le rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait se substituer à la lecture des états financiers non consolidés audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers. Ni les états financiers non consolidés résumés, ni les états financiers non consolidés audités ne reflètent les incidences d'événements postérieurs à la date de notre rapport sur les états financiers non consolidés audités.

Les états financiers non consolidés audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers non consolidés audités dans notre rapport daté du 3 août 2023.

Informations autres que sur les états financiers non consolidés et le rapport de l'auditeur sur ces états financiers non consolidés résumés

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés résumés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés résumés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre travail d'audit des états financiers non consolidés résumés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés résumés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.



Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers non consolidés résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers non consolidés résumés. Ces derniers ont été préparés sur la base des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif pour l'état de la situation financière non consolidé et l'état non consolidé des résultats.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers non consolidés résumés constituent un résumé fidèle des états financiers non consolidés audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la *Norme canadienne d'audit (NCA)* 810, Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés.

Groupe RDL Québec SENCRL 1

Québec, Le 15 août 2023

¹François Soucy, CPA auditeur

CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS État non consolidé résumé des résultats 2023 2022 Pour l'exercice clos le 31 mars **PRODUITS** Apports destinés à la réalisation des programmes Aides financières 46 555 522 \$ 30 366 857 \$ Services aux Autochtones Canada (SAC) 467 104 1 084 237 CEPN-Technologie 160 519 Gouvernement du Québec 337 394 1 413 586 Autres organismes 1 204 866 1 972 021 Communautés Institution Kiuna 3 711 859 2 518 428 96 810 43 630 Résidences Kiuna 22 000 Cotisations des membres 22 000 383 410 33 383 202 267 19 000 Commandites - Jeux interscolaires / Défi des ancêtres 25 517 19 194 Autres produits 37 887 953 52 771 651 **CHARGES** Frais de réalisation des programmes SAC 16 598 514 36 854 315 Programmes décentralisés 7 384 289 Charges 12 910 091 3 609 221 3 179 895 Charges des autres programmes 2 545 077 2 718 918 Institution et Résidences - Kiuna 1 079 489 2 129 772 Frais d'administration 36 313 066 52 696 515

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

1 574 887 \$

75 136 \$

CONSEIL EN EDUCATION DES PREMIERES NATIONS
eta et es es es es es estado es escarado

Situation financière non consolidée résumé		2022
Au 31 mars	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Trésorerie	6 572 035 \$	8 672 442 \$
Débiteurs	8 870 753	8 388 658
Frais payés d'avance	125 575	153 799
	15 568 363	17 214 899
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 185 815	3 590 941
	19 754 178 \$	20 805 840 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	3 348 168 \$	6 852 868 \$
Apports reportés	8 983 238	8 105 087
	12 331 406	14 957 955
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 185 815	3 590 941
AFFECTÉ	826 329	844 462
NON AFFECTÉ	2 410 628	1 412 482
	7 422 772	5 847 885
	19 754 178 \$	20 805 840 \$

Pour le comité des finances et de l'administration :







